



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SNCF

Question écrite n° 50851

Texte de la question

Dans le cadre de sa croissance interne et grâce à la compétence acquise par ses agents, la SNCF développe en France depuis plusieurs années des missions d'ingénierie dans le domaine des infrastructures non ferroviaires, par exemple dans le secteur routier et l'aménagement de réseaux câblés. M. René Rouquet prie M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement de bien vouloir lui indiquer la part de ces activités en termes de chiffre d'affaires (en volume et en pourcentage), ainsi que les moyens matériels, humains, et financiers que la société y consacre. Il souhaite également connaître les perspectives de développement de la SNCF dans le domaine de l'ingénierie d'infrastructures non ferroviaires.

Texte de la réponse

L'ingénierie de la SNCF regroupe, au sein de l'entreprise, l'ensemble des compétences nécessaires à la conception, au développement et à la réalisation de projets sur le réseau ferré national, ainsi que la capacité d'expertise pour en permettre l'exploitation. Son activité est donc quasi exclusivement tournée vers l'ingénierie ferroviaire et est actuellement centrée sur la mise en oeuvre du contrat de plan 2000-2006 entre l'Etat et les régions et sur le développement du réseau des lignes à grande vitesse. Néanmoins, depuis la réforme du transport ferroviaire de 1997, l'ingénierie de la SNCF doit faire face à la concurrence. Dans ce nouvel environnement, à la fois pour former ses équipes au contexte concurrentiel, pour développer ses compétences et aussi pour les valoriser, la SNCF a décidé de répondre à un certain nombre d'appels d'offres, en particulier dans le domaine routier, et s'est vu attribuer plusieurs marchés. De même, dans le domaine des télécommunications, l'ingénierie SNCF a été amenée à intervenir, pour le compte de la filiale Télécom Développement, pour le déploiement de son réseau de fibres optiques, dans la continuité de ce qu'elle faisait précédemment en interne, en mobilisant une équipe d'une dizaine de personnes. Ces différentes activités ne remettent cependant pas en cause la vocation essentiellement ferroviaire de l'ingénierie SNCF et ne représentent d'ailleurs, pour le volet routier, qu'environ 1 % de son chiffre d'affaires.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50851

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2000, page 5333

Réponse publiée le : 29 janvier 2001, page 672